

Un crématorium pour l'ouest Var au Camp Laurent en 2010

CONSEIL MUNICIPAL La construction et la gestion seront confiées à un délégataire

TRENTE SEPT délibérations étaient inscrites à l'ordre du jour du conseil municipal, hier matin. L'une d'entre elles devrait engager la commune pour les trente années qui viennent : la délégation de service public pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'un crématorium.

Alors que le taux de crémation dépasse les 25% et que la courbe est croissante, les ouest-Varois ne disposent que du site de Cuers pour répondre à l'attente des familles. «*La commune doit donc se doter d'un équipement accessible, moderne qui devrait s'intégrer dans le projet de construction du cimetière du Camp Laurent*», justifie la majorité.

«Un mauvais emplacement»

Un bâtiment de deux niveaux entouré d'un parking de 70 places réservées aux usagers. Pas d'autres précisions pour l'heure si ce n'est que les travaux ne débiteront pas avant janvier 2009 et l'ouverture est prévue en juin 2010. La durée

de la délégation sera de trente ans. Déjà le projet ne fait pas l'unanimité. D'emblée l'opposition, par la voix de Marc Vuillemot a estimé qu'il aurait été «*judicieux et raisonnable d'attendre les élections municipales*» avant de lancer cette nouvelle délégation de service public⁽¹⁾. «*Ce n'est pas à quelques mois des élections que le problème se pose. Je ne fais que poursuivre votre action*» a rétorqué le maire rappelant que le projet de création du cimetière du Camp Laurent remonte au précédent mandat. «*Vous avez d'ailleurs choisi un très mauvais emplacement puisqu'il est situé sur une colline, un site remarquable, et qu'il est particulièrement difficile d'accès*».

Une délégation de plus

Sur un autre chapitre, Marc Vuillemot a souligné que cet équipement présentait un intérêt qui dépasse les frontières de la Seyne. «*Il aurait été utile de l'inscrire dans le cadre d'un syndicat intercommunal*». «*J'ai demandé aux communes*



Le projet de crématorium a été relancé, hier matin, par les élus locaux.

(Photos L. M)

Les débats en bref

Parmi les autres sujets importants évoqués par les élus, hier, on notera la présentation «*difficile à comprendre*» selon les mots mêmes du rapporteur, Florence Cyrulnik, du rapport d'activités de la Sagem pour l'exercice 2006. Toutefois, nous pouvons relever que la Sagem a procédé aux acquisitions nécessaires à la réalisation des opérations projetées pour 1,5 million d'euros. Un immeuble entier a fait l'objet d'une réhabilitation (34 rue Victor Hugo). La réalisation de l'aire de proximité Evenos a été achevée. Le passage traversant a été réalisé au 52 cours Louis Blanc. Des études de définition ont été également lancées sur le patrimoine devant faire l'objet de futures réhabilitations dans le cadre du dossier ANRU ou de projets d'aménagement.

voisines. Mais personne ne veut avancer. On ne peut pas attendre que nos voisins qui n'ont pas les mêmes besoins que nous se décident à participer au projet». Enfin répondant sur la délégation de ce service : «*Oui, nous pensons qu'il y a des choses qui vont bien en régie et d'autres qui relèvent plus de l'ordre de l'usager que du contribuable. Comme le crématorium mais pas le cimetière*», a indiqué Arthur Paecht. Mettant un terme au débat.

PH. C.

1. La commission qui désignera le délégataire est composée de Micheline Michel de Pierredon, Alain Ajello, Alain Chapparo, Yvette Bouvet, Raphaëlle Le Guen. Suppléants : Florence Cyrulnik, Françoise Pouchko, André Mornave, Antoine Campello et Francisque Luminet.



Pour la première fois de l'année, hier matin, Patrick Martinenq a siégé au conseil municipal. Même s'il n'a jamais pris la parole sa présence a été remarquée. En revanche, Guillaume Capobianco (deuxième à partir de la gauche), lui, a quitté la séance au terme d'un vif échange avec le maire et après avoir lancé (micro coupé) : «*Je vous demande de faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit*».